

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

DU TENNIS CLUB CHAMBLON

JEUDI 3 AVRIL 2025, 20H00 AU CLUB HOUSE

Membres du comité :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Quentin Pellaux (vice-président)- Christine Brauch- Patrick Thomet- Ivan Djurdjevic (absent et excusé) | <ul style="list-style-type: none">- Quentin Merenda- Laurence Horné- Clément Billon- Stefan Ramirez |
|---|--|

1. Introduction

L'Assemblée générale est présidée par notre vice-président Quentin Pellaux. Il cite les 9 personnes excusées (voir liste en annexes). 22 personnes sont présentes (voir liste en annexe). L'ordre du jour est distribué à chaque personne présente.

Le PV de l'AG 2024 a été mis à disposition sur le site internet ainsi qu'au club house et le vote indique que personne ne veut y ajouter de modification.

2. Rapport du comité

Laurence Horné lit le rapport du comité (qui se trouve en annexe).

Pour résumé, elle fait mention de la démission de notre président Alain Jancek ainsi que la venue de trois nouveaux membres au comité, Quentin Merenda comme secrétaire, Stefan Ramirez comme coordinateur des équipes et gestion de la logistique des interclubs junior, Laurence Horné pour la communication et le maintien du site internet ainsi que la représentation des seniors.

Elle fait rappel que l'organisation des interclubs a été réussie ainsi que la team challenge et que le tournois junior n'a pas eu lieu à cause de la météo. Elle remercie Quentin Pellaux pour l'organisation des nettoyages de nos terrains et également pour des évènements extra sportifs.

Elle annonce que malheureusement nous perdons le terrain de l'Hôtel de la Prairie dû à un changement de direction.

Elle indique que Quentin Pellaux, Christiane Brauch et Cément Billon quittent le comité après de nombreuses années de bénévolat et les remercie pour tout le travail accompli.

Et pour finir elle remercie tous les membres du comité ainsi que tous les membres du TCC.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

3. Lecture des comptes et budget

Christine Brauch présente les comptes et le budget, qui sont distribués et présentés à l'assemblée. Elle note une baisse d'entrées de licences dû au fait que des membres adultes sont passés membres supporters ainsi que la démission de membres.

Elle mentionne que le chiffre d'affaires buvette est très bas (1647 chf) et les frais buvette sont supérieurs dû au fait qu'il y a eu moins de manifestations sportives (tournois des deux raquettes et tournoi junior).

Le poste 4370 matériel frais divers est supérieur (budgété 4500chf / dépensé 7500 chf) à la saison précédente, dû à l'achat de balles et de t-shirts. Patrick Thomet mentionne que le stock de t-shirts est pour du long terme.

On a dépensé moins sur le poste 4900 frais de tournois (budgété 4000 chf / dépensé 2481 chf) car la Bellaria n'a pas concouru cette année et que on a eu que 2 Lombardet.

Le comité a décidé de ne pas amortir les installations cette année car nous sommes proche du maximum (perte de 5200 chf donc pas d'impôts).

Elle annonce qu'on devrait être en positif pour le budget de l'année prochaine car nous n'avons plus les frais du terrain de la Prairie (11 000 chf).

Une question survient sur le poste 6800 produits qui est inférieur aux autres années.

Quentin Pellaux explique que c'est à cause des subventions retirées de J+S lors de cours inférieurs à 4 juniors.

Patrick Thomet annonce que nous sommes passés de 120 à 90 juniors avec une heure de cours en moins mais que l'école de tennis se porte bien avec 11 000 chf de bénéfice.

Les prévisions de budget sont équivalentes à l'année précédente sauf pour les cotisations licences légèrement supérieures, les dons soutien junior à 10 000 chf au lieu de 16 000 chf.

Cédric Sonney propose de mettre le budget à 65 000 chf au lieu de 75 000 chf qui ferait un déficit de 760 chf au final, ce qui est plutôt une bonne idée.

4. Rapport des vérificateurs

Pierre Gafner lit le rapport qu'il a établi avec Jérôme Nicole en tant que vérificateurs des comptes. Ils recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au comité.

Votes :

- L'assemblée accepte les comptes tels que présentés à l'unanimité.
- L'assemblée accepte le budget tels que présenté ainsi que la proposition de le passer à 65 000 chf à l'unanimité.

5. Finance d'entrée et cotisations

Quentin Pellaux propose de maintenir la finance d'entrée et les cotisations, ce qui est accepté par l'assemblée du jour.

6. Admission – démission

Quentin Merenda présente le nombre d'admissions (26) et de démissions (21).

Il nomme les différentes admissions et démissions (voir liste en annexe).

Quentin Pellaux précise qu'il y a une diminution de 17% de membres adultes donc 8 personnes. On a 3 juniors de moins et 8 membres supporters de plus.

Ce qui fait un total de 189 membres pour 198 membres l'année passée.

7. Election du comité et des vérificateurs

Quentin Pellaux rappelle sa démission du comité ainsi que celle de Christine Brauch et de Clément Billon.

Il précise les personnes restantes au comité et leurs fonctions :

Laurence Horné responsable communication et gestion du site internet.

Patrick Thomet responsable des cours juniors.

Ivan Djurdjevic responsable buvette.

Stefan Ramirez responsable interclubs et coordination des juniors.

Quentin Merenda secrétaire.

Postes vacants : Président, caissier, responsable infrastructure, responsable tournois et manifestations.

Cédric Sonney qui souhaite prendre le poste de président se présente devant l'assemblée. Personne d'autre ne veut se présenter pour le poste et Cédric est élu par applaudissements de l'assemblée.

Ensuite pour les autres postes du comité, deux personnes se sont annoncées candidates : Vincent Paillard pour le poste de responsable infrastructures et Mickael Villa pour le poste de responsable tournois et évènements.

Ils se présentent devant l'assemblée et personne d'autre ne veulent rejoindre le comité.

Quentin Pellaux souligne que le poste de caissier est toujours vacant et qui faut voter une dérogation à l'article 28 qui stipule que le club devrait avoir un caissier pour des questions de responsabilités et de signature bancaire.

Patrick Thomet annonce qu'il y aurait probablement quelqu'un pour le poste en cours d'année, voire l'année prochaine, mais qu'en attendant nous avons besoin d'une personne externe au club.

Les 8 personnes du comité sont élues à main levée à l'unanimité.

Une pause est donnée pour réflexion.

Le comité se réunit à l'extérieur du club house et décide que pour parer au plus urgent Quentin Merenda ira à la banque uniquement pour apposer sa signature avec celle du président Cédric Sonney. La maman de Vincent Paillard pourrait peut-être palier pendant 2-3 mois au rôle de caissier. Une assemblée extraordinaire pourrait avoir lieu ensuite pour annoncer un caissier ou un devis pour le poste externe de caissier.

Cédric présente ces solutions qui sont votées et approuvées à main levée à l'unanimité par l'assemblée avec 1 abstention.

Annette Muehlestein et Christine Brauch se proposent comme supplémentaires aux comptes et sont élues par applaudissements.

Alain Jancek lit un beau discours (voir en annexe) qui remercie les membres sortants du comité qui s'ensuit de cadeaux offerts par le comité.

8. Rapports des capitaines : Interclubs – Bellaria – Lombardet – Team Challange

Les capitaines des interclubs, sauf la 2^{ème} équipe, présentes leurs différents rapport (voir en annexe) sur l'année écoulée à l'assemblée.

Pour les interclubs il y aura donc 2 équipes en 1^{ère} ligue et 1 équipe en 2^{ème} ligue.

Stefan Ramirez présente le rapport des interclub junior.

Le rapport du capitaine de Lombardet (voir en annexe) est présenté devant l'assemblée.

Il n'y a pas de rapport de la Bellaria car il n'y a pas eu de compétition.

Laurence Horné présente son rapport de la Team Challenge à l'assemblée.

9. Palmarès 2024

Patrick Thomet nous fait part du palmarès et du rapport des tournois internes pour l'année 2024 (voir en annexe).

10. Ecole de tennis - situation

Patrick Thomet présente le rapport (voir en annexe) de la situation de l'école de tennis.

11. Programme 2025 – propositions

Patrick Thomet annonce le programme 2025 (voir en annexe) et demande à l'assemblée si quelqu'un a une proposition.

Alain Jancek souligne que les tournois c'est bien mais qu'il faut aussi prévoir des manifestations pour tous les membres du club pour renforcer le côté convivial.

12. Divers et proposition individuelles

Quentin Pellaux annonce que la municipalité avance dans son projet de halle de tennis à côté du réservoir d'eau.

Pour le club, le souhait est d'avoir 1 ou 2 terrains extérieurs supplémentaires et trouver des solutions financières pour ce projet.

Pierre Gafner demande une machine à balles pour le club. Le comité et l'assemblée ne sont pas fermés à cette proposition. A discuter prochainement.

L'assemblée générale est levée à 22h05

Pour le Tennis-Club Chamblon

Quentin Merenda